

FICHE DE DONNEES DE SECURITE (Règlement REACH (CE) n° 1907/2006 - n° 2020/878)	Page : 1/6
	Révision n°: 5
SURFAMAX 2	Date : 11/03/2023
	Remplace la fiche : 02/11/2018
	306602-306612-306622

Fournisseur

IPC

10, quai Malbert
CS 71821 – 29218 BREST CEDEX 2 France
Tél. n°: 02.98.43.45.44
ipc@groupe-ipc.com

RUBRIQUE 1 : Identification du mélange et de la Société

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : SURFAMAX 2

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Enrobé à froid

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la FDS

Voir fournisseur.

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Contactez le 01.45.42.59.59 (INRS) pour la France.

Contactez le +32.70.245.245 (Centre Antipoison) pour la Belgique.

1.5. Autre information

Réservé à un usage professionnel.

RUBRIQUE 2 : Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Conformément au Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP] et ses adaptations

Néant

2.2. Éléments d'étiquetage

Conformément au Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP] et ses adaptations

Non classé.

2.3. Autres dangers

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT ou vPvB, énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH

RUBRIQUE 3 : Composition/Informations sur les composants

3.1. Substances

Aucune substance ne répond aux critères énoncés dans l'annexe II partie A du règlement REACH (CE) n° 1907/2006.

3.2. Mélanges

Identification	Nom	Classification	%
CAS : 8052-42-4 EC : 232-490-9 REACH : 01-2119480172-44	ASPHALT	Non classé	≥ 1.5 - < 2.5
CAS : 64742-93-4 EC : 265-196-4 REACH : 01-2119498270-36	ASPHALT, OXIDIZED	Non classé	≥ 1.5 - < 2.5

RUBRIQUE 4 : Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

En cas d'inhalation

Aucunes mesures particulières ne sont exigées. Veiller à un apport d'air frais.

Après contact avec la peau

Se laver immédiatement avec : Eau.

En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

IPC

10, quai Malbert - CS 71821 - 29218 BREST CEDEX 2 France

FICHE DE DONNEES DE SECURITE (Règlement REACH (CE) n° 1907/2006 - n° 2020/878)	Page : 2/6
	Révision n°: 5
SURFAMAX 2	Date : 11/03/2023
	Remplace la fiche : 02/11/2018
	306602-306612-306622

RUBRIQUE 4 : Premiers secours (suite)

Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.

En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtalmologue.

En cas d'ingestion

Rincer la bouche abondamment à l'eau. NE PAS faire vomir.

4.2. Principaux symptômes et effets aigus et différés

Aucune donnée n'est disponible.

4.3. Indications des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

RUBRIQUE 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

En cas d'incendie, utiliser : ABC-poudre, dioxyde de carbone (CO₂), mousse, poudre d'extinction.

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune information disponible.

5.3. Conseils aux pompiers

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant.

RUBRIQUE 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipements de protection et procédure d'urgence

Pour les non-secouristes

Utiliser un équipement de protection personnel.

Assurer une aération suffisante.

Eviter la formation de poussière.

Pour les secouristes

Aucune information disponible.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Aucune information disponible.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthode et matériel de confinement

Aucune information disponible.

Méthodes et matériel de nettoyage

Recueillir mécaniquement.

Rincer abondamment avec de l'eau.

Techniques inappropriées

Aucune information disponible.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Evacuation : voir rubrique 13.

Protection individuelle : voir rubrique 8.

RUBRIQUE 7 : Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Recommandation

Ne nécessite aucune mesure technique de prévention spéciale.

Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale

Aucune information disponible.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE (Règlement REACH (CE) n° 1907/2006 - n° 2020/878)	Page : 3/6
	Révision n°: 5
SURFAMAX 2	Date : 11/03/2023
	Remplace la fiche : 02/11/2018
	306602-306612-306622

RUBRIQUE 7 : Manipulation et stockage (suite)

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Aucune information disponible.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Emulsions de bitume.

RUBRIQUE 8 : Contrôle de l'exposition / Protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites nationales d'exposition professionnelle et biologiques

Dose dérivée sans effet (DNEL) ou dose dérivée avec effet minimum (DMEL)

ASPHALT (8052-42-4)

Utilisation finale :

Voie d'exposition :

Effets potentiels sur la santé :

DNEL :

Utilisation finale :

Voie d'exposition :

Effets potentiels sur la santé :

DNEL :

ASPHALT, OXIDIZED (64742-93-4)

Utilisation finale :

Voie d'exposition :

Effets potentiels sur la santé :

DNEL :

Utilisation finale :

Voie d'exposition :

Effets potentiels sur la santé :

DNEL :

Travailleurs

Contact avec la peau

Effets local à long terme

2,9 mg/kg de poids corporel/jour

Consommateurs

Contact avec la peau

Effets local à long terme

0.6 mg/kg de poids corporel/jour

Travailleurs

Contact avec la peau

Effets local à long terme

2,9 mg/kg de poids corporel/jour

Consommateurs

Contact avec la peau

Effets local à long terme

0.6 mg/kg de poids corporel/jour

8.2. Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Aucune information disponible.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Vêtement de protection.

Gants de protection.

Protection oculaire.

RUBRIQUE 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique	: Solide
Couleur	: Selon désignation du produit
Apparence	: Solide
Odeur	: Caractéristique
Seuil olfactif	: Aucune donnée n'est disponible
Point de fusion	: Aucune donnée n'est disponible
Point de congélation	: Aucune donnée n'est disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée n'est disponible
Inflammabilité	: Aucune donnée n'est disponible
Limites inférieures d'explosivité (LIE)	: Aucune donnée n'est disponible
Limites supérieures d'explosivité (LSE)	: Aucune donnée n'est disponible
Point d'éclair	: Aucune donnée n'est disponible
Taux d'évaporation	: Aucune donnée n'est disponible
Température d'auto-inflammabilité	: Aucune donnée n'est disponible

FICHE DE DONNEES DE SECURITE (Règlement REACH (CE) n° 1907/2006 - n° 2020/878)	Page : 4/6
	Révision n°: 5
SURFAMAX 2	Date : 11/03/2023
	Remplace la fiche : 02/11/2018
	306602-306612-306622

RUBRIQUE 9 : Propriétés physiques et chimiques (suite)

Température de décomposition	: Aucune donnée n'est disponible
pH	: Aucune donnée n'est disponible
Viscosité, cinématique, dynamique	: Aucune donnée n'est disponible
Solubilité	: La substance est insoluble dans l'eau
Solubilité Ethanol, Acétone, Solvants organiques	: Aucune donnée n'est disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Kow)	: Aucune donnée n'est disponible
Pression de la vapeur	: Aucune donnée n'est disponible
Densité de la vapeur	: Aucune donnée n'est disponible
Densité relative	: Aucune donnée n'est disponible
Densité	: environ 1800 kg/m ³ à 25°C
Caractéristiques d'une particule	: Aucune donnée n'est disponible
9.2. Autres informations	
Teneur en COV	: Non applicable
Energie minimale d'ignition	: Non applicable
Conductivité	: Non applicable

RUBRIQUE 10 : Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4. Conditions à éviter

Aucune information disponible.

10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Ne se décompose pas si utilisés dans les conditions prévues.

RUBRIQUE 11 : Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë

Non classé

Toxicité : Mélange

LD50 oral (rat)	Aucune donnée disponible
LD50 dermique (rat)	Aucune donnée disponible
LD50 dermique (lapin)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation (rat)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation (poussières et brouillards) (rat)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation vapeurs (rat)	Aucune donnée disponible

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Non classé.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Non classé.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Non classé.

IPC

10, quai Malbert - CS 71821 - 29218 BREST CEDEX 2 France

FICHE DE DONNEES DE SECURITE (Règlement REACH (CE) n° 1907/2006 - n° 2020/878)	Page : 5/6
	Révision n°: 5
SURFAMAX 2	Date : 11/03/2023
	Remplace la fiche : 02/11/2018
	306602-306612-306622

RUBRIQUE 11 : Informations toxicologiques (suite)

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé.

Cancérogénicité

Non classé.

Toxicité pour la reproduction

Non classé.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles/exposition unique

Non classé.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles/exposition répétée

Non classé.

Danger par aspiration

Non classé.

11.2. Informations sur les autres dangers

Aucune information disponible

RUBRIQUE 12 : Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité : Mélange

EC50 48 h crustacés	Aucune donnée disponible
LC50 96 h poisson	Aucune donnée disponible
ErC50 algues	Aucune donnée disponible
ErC50 autres plantes aquatiques	Aucune donnée disponible
NOEC chronique poisson	Aucune donnée disponible
NOEC chronique crustacés	Aucune donnée disponible
NOEC chronique algues	Aucune donnée disponible
NOEC chronique autres plantes aquatiques	Aucune donnée disponible

La substance/le mélange ne satisfait pas aux critères de toxicité aiguë pour le milieu aquatique selon l'annexe I du Règlement(CE) n° 1272/2008 [CLP]

12.2. Persistance et dégradabilité

Demande biochimique en oxygène (DBO)	Aucune donnée disponible
Demande chimique en oxygène (DCO)	Aucune donnée disponible
% de biodégradation en 28 jours	Aucune donnée disponible

Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)	Aucune donnée disponible
Log KOW	Aucune donnée disponible

Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE (Règlement REACH (CE) n° 1907/2006 - n° 2020/878)	Page : 6/6
	Révision n°: 5
SURFAMAX 2	Date : 11/03/2023
	Remplace la fiche : 02/11/2018
	306602-306612-306622

RUBRIQUE 12 : Informations écologiques (suite)

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Evacuation des eaux

Aucune information disponible.

Précautions particulières à prendre

Aucune information disponible.

Disposition Communautaire ou Nationale ou Régionale

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 14 : Informations relatives aux transports

Non réglementé par la réglementation du Transport.

RUBRIQUE 15 : Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législations particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Substances REACH candidates

Aucun

Substances Annexe XIV

Aucun

Substances Annexe XVII

Aucun

Teneur en COV

Aucune donnée disponible

15.2. Evaluation de la sécurité chimique effectuée pour le produit

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 16 : Autres informations

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances, à la date indiquée.

Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences sécurité concernant le produit, elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification qualité et n'ont pas de valeur contractuelle sur les propriétés de celui-ci.

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité concernent le produit spécifiquement désigné, et ne peuvent pas être valides s'agissant du produit associé à un autre produit ou à un procédé, à moins que cela soit spécifié dans le texte du présent document.

Libellés des phrases H, EUH figurant en rubrique 3 :

Néant

Liste des rubriques modifiées lors de la dernière révision : rubriques 2-15

Fin du document